

Recherches en éducation et formation : contributions des doctorants et jeunes chercheurs

Coordonné par Sylvaine Besnier, Sophie Joffredo Le Brun,
Virginie Messina, Chloé Riban & Marine Roche

Ce numéro de *Recherches en éducation* fait suite au colloque doctoral international de l'éducation et de la formation qui s'est tenu les 27 et 28 octobre 2016. Ce colloque a rassemblé des doctorants et jeunes docteurs issus de différents champs disciplinaires, différents laboratoires de recherche et différentes nationalités. Sur les quatre-vingt-cinq communications proposées lors des ateliers thématiques, douze ont été retenues et constituent le sommaire de ce numéro. La première partie de ce numéro s'articule autour de la formation des enseignants. La seconde partie du numéro s'intéresse à la division du travail et au processus de transmission des savoirs dans des contextes variés. Enfin, la dernière partie porte sur le développement de compétences et les effets de dispositifs.

Résumé des articles

■ LAURENT MICHEL & STEFANO BERTONE

Effets d'un dispositif de type coteaching sur le développement professionnel des enseignants novices : études de cas en formation universitaire

Cette recherche vise à étudier les effets de deux dispositifs de type coteaching sur le développement professionnel de l'enseignant stagiaire en éducation physique et sportive (EPS), dans le cadre de sa formation initiale. Par l'étude des effets d'une action conjointe d'enseignement entre un formateur universitaire et un enseignant stagiaire, et à partir d'un postulat théorique emprunté à l'action collective (Wittgenstein, 2004), ce travail de recherche montre que ce format a permis au formateur de dresser de manière ostensive et ostensible la signification des règles de métier et a encouragé la prise de risque par les enseignants novices en situation de classe. Ce dispositif a ainsi constitué un artefact fécond pour stimuler le développement professionnel de professeurs stagiaires, offrant des perspectives nouvelles de compréhension de l'apprentissage du métier enseignant en formation initiale par l'alternance.

■ FRÉDÉRIQUE MARIE PROT

Pour un nouveau paradigme de la formation des maîtres : des cliniques de l'éducation

Notre proposition s'inscrit dans la lignée des travaux sur l'universitarisation de la formation des maîtres. Réfléchissant sur le hiatus qui sépare les préoccupations des chercheurs et celles des professeurs, Sensevy (2011) a proposé en Théorie de l'Action Conjointe en Didactique un nouveau paradigme de la formation qu'il a conçu sur le modèle des cliniques médicales. L'instrument de telles cliniques serait des ingénieries didactiques coopératives élaborées conjointement entre chercheurs et professeurs, visant à constituer une science de l'action conjointe. Cette élaboration commune nous conduit à penser un nouveau modèle de la formation des maîtres en tant que processus d'enquête sur le métier mené conjointement par chercheurs et professeurs en formation. Ce modèle s'appuie sur l'expérience empirique de l'Institut Freinet de Vence.

■ TOMMY TERRAZ

L'altruisme, une condition de l'autorité éducative émancipatrice ?

L'épineuse question de l'autorité dans le champ éducatif n'est pas nouvelle, et elle fait plus que jamais débat. Une certaine « érosion » (Pirairat, 2012) de l'autorité en éducation semble communément admise, toutefois la notion d'autorité est accueillie de manière hétérogène. Autorité et autoritarisme sont souvent confondus, ce qui amène d'un côté au rejet radical de l'idée même d'autorité éducative, et de l'autre côté à la volonté nostalgique de réhabiliter sous certaines

formes perverses une autorité traditionnelle dure. Au sens de « auctoritas », l'autorité n'est pourtant ni domination, ni manipulation, ni conditionnement ; elle semble même nécessaire car elle autorise l'éducateur à éduquer, elle est librement reconnue comme légitime par le sujet éduqué : elle ne vise pas la soumission de l'autre mais autorise son émancipation. Reste à mettre en évidence les principales conditions d'une autorité éducative émancipatrice capable de déjouer les pièges de l'autoritarisme et de la totale permissivité : viser l'émancipation de la « personne » ; respecter tout être humain sans exception en tant que « Personne » de manière inconditionnelle et interdire toute forme de nuisance et de violence à son égard ; permettre la reconnaissance mutuelle et libre ; intégrer le tiers personnel et symbolique ; favoriser la co-construction des savoirs et la transmission de l'héritage culturel de l'humanité ; permettre la sortie des pièges du désir mimétique ; considérer l'asymétrie de la relation éducative comme temporaire et potentiellement réversible. À partir d'une approche en philosophie de l'éducation, nous travaillons l'hypothèse selon laquelle une éthique éducative de l'altruisme permet d'accéder à une autorité éducative émancipatrice, puis de favoriser sa juste et bonne mise en application dans la singularité des situations.

■ **MARIE DAVID**

La division du travail enseignant et ses effets sur les savoirs enseignés

Comment les enseignants au lycée et à l'université se répartissent-ils les classes et enseignements ? Je m'intéresse dans cet article à un aspect de la division du travail enseignant, la répartition des services, et aux résultats de cette division sur la définition des contenus d'enseignement. Le service des enseignants de lycée et d'université forme le cadre pratique de leur activité et a des conséquences directes sur leur travail, notamment sur la manière dont ils préparent et assurent leurs cours, donc sur les savoirs qu'ils vont présenter. Cet article s'appuie sur une enquête réalisée dans une grande ville de l'ouest de la France, dans deux lycées et dans les Unités de Formation et de Recherche de sciences et de sociologie de l'université de cette ville. Les cours dans deux disciplines scolaires (sciences économiques et sociales, et physique-chimie) et dans trois disciplines universitaires (physique, chimie, sociologie) ont été observés pendant trois ans.

■ **MARINE VÉJUX-GRILLOT**

La problématisation : une entrée pour examiner et repenser l'apprentissage des élèves en éducation physique et sportive à l'école maternelle

Cet article rend compte d'une approche collaborative menée dans trois classes de grande section (GS) de maternelle. L'étude met en relation des enseignants du premier degré et un chercheur collaborant autour d'une « situation forcée » (Orange, 2010) en sports collectifs. La situation repose sur une alternance « mise en activité - débat - mise en activité » pour les élèves. L'objectif étant que ces derniers problématisent à partir d'un obstacle rencontré en situation afin de le dépasser et de transformer leur activité tactico-technique. La capacité des élèves de maternelle à problématiser de même que l'impact de l'activité de problématisation dans la construction d'apprentissages moteurs en éducation physique et sportive (EPS) sont examinés dans cette étude.

■ **EUNJA LEE**

Le rôle de l'enseignant dans les interactions en classe de FLE : analyse de cas sur les pratiques enseignantes en classe avec le public coréen

La présente étude vise à (re)définir le rôle de l'enseignant dans les interactions orales en classe de FLE en Corée du Sud. L'analyse des pratiques enseignantes en cours de français général (niveau Ao-A1) a en effet montré la diversité des pratiques professionnelles développées pour accomplir, dans ce contexte spécifique, les différentes fonctions enseignantes. Notre attention porte plus spécifiquement sur les stratégies de mise en place d'une méthodologie d'enseignement « hybride » à l'attention des apprenants coréens, parmi lesquelles : l'utilisation de la langue maternelle des apprenants ; l'application de techniques découlant de l'approche traditionnelle d'enseignement des langues, encore en vigueur en Corée du Sud (traduction, lecture vocale, répétition directe des expressions essentielles ou des dialogues du manuel, interrogation individuelle des apprenants sur le contenu des dialogues) ; et l'application de certaines méthodes relevant des approches communicative et actionnelle. L'objectif final de cette étude est, à travers l'analyse des pratiques enseignantes susnommées, de déterminer celles qui fonctionnent et de tenter de proposer un enseignement contextualisé, adapté au public coréen.

■ **BENOIT PIROUX**

Identité enseignante et collège inclusif : quels remaniements face à un environnement de travail en mutation ?

La Loi 2005-102 dite « Loi pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », a rendu poreuse la frontière entre l'univers de l'éducation spécialisée et le milieu scolaire ordinaire. Cette volonté politique, ajoutée à une société se tournant vers les marqueurs de l'hypermodernité, a induit une mutation dans le métier d'enseignant de collège situé aujourd'hui entre une institution difficilement lisible et des « usagers » de plus en plus hétérogènes. Notre recherche, basée sur une méthode compréhensive, propose d'étudier les remaniements identitaires des enseignants de collège. Entre regard des autres significatifs, demande de l'institution, et représentation d'un métier en mutation, le professionnel se situant dans un espace d'expression nouveau, s'appuiera sur une expérience et des capacités personnelles afin de répondre à un besoin de cohérence identitaire.

■ **SABINE ZORN & MINNA PUUSTINEN**

L'aide aux apprentissages : le cas des collégiens avec un trouble du spectre de l'autisme et de leurs enseignants

Avec la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la question de l'aide aux élèves en situation de handicap dans leurs apprentissages scolaires est placée au centre des préoccupations. Dans ce contexte, et avec l'objectif de contribuer à l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves du second degré avec un trouble du spectre de l'autisme (TSA), nous nous sommes interrogées sur l'aide proposée aux collégiens avec un TSA en classe par des enseignants d'une part, l'aide demandée aux enseignants en classe par des collégiens avec un TSA d'autre part. Pour cela, nous avons réalisé des entretiens auprès de dix-sept enseignants et onze collégiens avec un TSA. Les résultats montrent que l'aide proposée par les enseignants était essentiellement simple, par opposition à une aide spécifique issue d'une méthode pédagogique particulière, et que l'aide aux élèves avec un TSA ne semblait pas être au centre des préoccupations des enseignants. La demande d'aide était une stratégie utilisée par les collégiens avec un TSA en classe, ce qui montre que ces élèves peuvent adopter une attitude autoréglée et être partie prenante de leurs apprentissages.

■ **FABIENNE MONTMASSON-MICHEL**

Les ATSEM, les activités manuelles et la raison graphique

Les Agentes Territoriales des Écoles Maternelles (ATSEM) ont conquis une place indispensable auprès des enseignants. Longtemps contenues en marge des activités éducatives, elles sont entrées dans les classes dans les dernières décennies du XXe siècle, et y ont acquis des compétences pédagogiques. Dans l'école maternelle massifiée, le langage est devenu prioritaire : les enfants doivent entrer dans la raison graphique et construire une culture écrite, réclamées par la scolarité longue. Une division sociale du travail pédagogique s'est dessinée : aux enseignants les domaines les plus légitimes (langagiers, conceptuels, esthétiques), et aux ATSEM la préparation matérielle, le classement, la conduite « d'activités manuelles ». Une enquête ethnographique étudiant la socialisation langagière des jeunes enfants a pu saisir leur travail pédagogique et montrer sa contribution à l'acculturation scolaire. Les ATSEM mettent en ordre les corps et les objets. Dans les activités, elles accompagnent corporellement les enfants en objectivant les concepts graphiques et scripturaux dans leurs paroles. Elles véhiculent ainsi une culture scolaire bien présente dans l'ordinaire des classes. Cette manière de faire a pourtant peu de légitimité dans le champ de la prescription, qui privilégie les procédés réflexifs, secondarisés, et présuppose une autonomie déjà là.

■ **ÉLÉONORE VRILLON**

Vers une démocratisation de l'éducation et de la formation par les MOOC ? Étude des caractéristiques des utilisateurs de la plateforme France Université Numérique

Le développement mondial, riche et diversifié des Massive Open Online Courses (MOOC) a été marqué par un engouement fort et l'espoir d'une démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur, à l'éducation et la formation. Néanmoins les premiers travaux consacrés aux plateformes américaines ont montré la spécificité du public qui y recourt (Christensen et al., 2013 ; Ho et al., 2014, 2015). Dans quelle mesure peut-on encore parler de démocratisation concernant le phénomène MOOC ? Ce travail propose d'analyser le cas français grâce à une enquête par questionnaire ad hoc diffusée auprès d'utilisateurs de douze MOOC (n=5709) de la plateforme nationale France Université Numérique (FUN). Les résultats montrent que si le profil moyen

d'utilisateur se distingue de celui des plateformes américaines, la composition sociale du public reste fortement favorisée et ces caractéristiques (professionnelles et niveau de diplôme) influent sur le recours au MOOC. Si l'on peut évoquer une potentielle « démocratisation ségrégative » (Merle, 2000), en l'état de la recherche, il paraît préférable de parler d'une massification. En effet, en dépit de leur ouverture, qu'ils soient utilisés dans un registre de loisir culturel ou comme une ressource de formation, le recrutement social d'un public favorisé laisse à penser que les MOOC reproduisent des inégalités déjà existantes de ces champs et profitent ainsi à ceux qui sont déjà les mieux dotés.

■ INES ALBANDEA

La rentabilité salariale des parcours d'études non linéaires

En France, les reprises d'études sont de moins en moins rares. La question de la poursuite d'études comme alternative à l'entrée sur le marché du travail se pose puisqu'elle représente un coût pour les individus. Si certaines études ont tenté d'évaluer l'impact du retour en formation longue sur la situation professionnelle, il serait intéressant de s'interroger sur sa rentabilité en termes de revenus. Nous mettons en évidence la difficulté de mesurer l'écart de salaires entre les parcours linéaires et les reprises d'études. Au premier abord, la reprise d'études semble avoir un impact positif sur les salaires. Cependant, en comparant la valeur des niveaux de diplôme dans deux groupes distincts, nous observons que les diplômes obtenus après un parcours non linéaire peuvent avoir une valeur près de trois fois moins élevée en termes de salaire. Les « repreneurs » semblent en fait avoir un profil avantageux, en dehors de leur niveau d'études, qu'ils peuvent valoriser sur le marché du travail. Il est possible qu'ils valorisent d'autres compétences moins académiques telles qu'une forte persévérance au travail. De plus, l'expérience récente acquise pendant une interruption d'études pourrait être davantage valorisée par les employeurs que celle acquise en formation par les jeunes au parcours linéaire.

■ AGATHE FANCHINI

L'effet de l'accompagnement scolaire sur le développement des compétences sociales des élèves de cycle III

Si la place des compétences sociales est aujourd'hui réaffirmée dans le nouveau Socle Commun de connaissances, de compétences et de culture, l'efficacité des dispositifs d'accompagnement scolaire dans le développement de ces dernières peut être questionnée. Une enquête par questionnaire a ainsi été élaborée afin de mesurer l'évolution de différentes compétences sociales de 855 élèves de cycle III. À l'aide de la méthode en double-différence après appariement sur score de propension, les résultats obtenus interpellent quant à la nature des compétences sociales qui évoluent au contact du dispositif auquel participe une partie de l'échantillon de cette recherche. Des compétences sociales jouant sur la réussite des élèves et encouragées par l'accompagnement scolaire, relèvent, en effet, de stratégies individuelles d'affirmation de soi tout en dévalorisant les compétences sociales du vivre ensemble ou de l'ouverture sur le monde.